

## Conseil d'école 1<sup>er</sup> trimestre : jeudi 14 novembre 2019

### Présents :

**Enseignants** : Mmes Seriot Carine, Seppoloni Nathalie, Grasset Laurence, Maroillat Magaly  
**ATSEM** : Zullian Sandra, Peyrard Sylvia, Simon Jacqueline, Brunier Géraldine  
**Municipalité** : Biboud Gwenaëlle

**Parents d'élèves** : Mmes Gemard Anaïs, Dijoud Laurie, Salson Jessica  
**DDEN** : Mme Peyre Pierrette

**Excusées** : Mmes Piat Claudine, Vera Vanessa

**Secrétaire de séance** : Mme SERIOT

---

### 1°) Bilan des effectifs pour la rentrée 2019

A l'heure actuelle :

- PS : 24 enfants dans la classe de Mme SERIOT à la rentrée
  - PS/MS : 24 enfants dans celle de Mme PIAT à la rentrée: 20 MS et 4 PS : 2 départs chez les moyens soit 22 enfants
  - GS: 24 enfants dans la classe de Mme GRASSET
  - MS-GS : 23 enfants dans la classe de Mme SEPPOLONI : 15 MS et 8 GS
- 93 enfants aujourd'hui : 28 PS, 33 MS, et 32 GS soit une moyenne de 23,25.

A l'école des Grillons, il y a actuellement 20 PS, 20 MS et 27 GS soit une moyenne de 22,3.

Prévisions pour la rentrée prochaine : 50 naissances recensées sur La Rochette, Détrier et La Croix de La Rochette avec des projets de constructions de lotissements qui risquent de modifier les chiffres, nous annonçons donc 56 enfants : 31 enfants à La Croisette à la rentrée et 26 aux Grillons soit 56 enfants. En effet, cette année nous avons eu 6 enfants non-recensés à La Croisette et 5 aux Grillons donc 11 enfants de plus par rapport aux prévisions (naissances).

A noter que depuis la fusion des communes de La Rochette et d'Etable, les enfants d'Etable dépendent désormais de la commune du Val Gelon La Rochette, mais les enfants qui ont commencé leur scolarité à Villard-Sallet peuvent l'y finir. Par ailleurs, les transports scolaires depuis Etable jusqu'à Villard-Sallet devraient s'arrêter en juin 2020. Pour le moment, il n'est pas encore prévu d'instaurer des transports depuis Etable jusqu'aux écoles de La Rochette.

Cette année encore, les inscriptions des enfants nés en 2017 et des nouveaux arrivants se feront début février (au milieu des vacances scolaires)

### Rappel :

**horaires** : 8h25 à 11h40 (ouvertures portail à 8h15 et 11h35) et 13h30 à 16h15 (ouvertures portail à 13h20 et 16h10).

### 2°) Bilan des élections

Cette année, elles ont eu lieu le vendredi 11 octobre, matin. Comme désormais les 2 parents votent, le nombre d'électeurs était de 165. Cette année, les élections ont eu lieu uniquement par correspondance. Il y a eu 28 votants, soit un taux de participation d'environ 20 % : en baisse par rapport à l'an dernier où nous avions 28.9%

Une seule liste était présentée : une liste de parents n'appartenant à aucune association.

Ont été élus :

- Mmes Vera Vanessa, Salson Jessica, Gemard Anaïs et Dijoud Laurie: liste des parents indépendants
- Suppléants : Mmes Bard Nathalie, Daloiso Emilie et Mrs. Vera John et Gemard Xavier

### 3°) Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été reconduit. Il a été voté par les membres du conseil d'école. Il a été modifié pour inclure l'obligation de scolarisation des enfants dès l'âge de 3 ans avec l'obligation de

fréquentation régulière. A savoir que toute absence doit être signalée et justifiée et que des absences récurrentes doivent et seront signalées à l'Inspection.

#### **4°) Soutien scolaire**

Les APC sont axées sur l'aide aux enfants en difficultés : elles ont commencé mi-septembre et ont lieu les lundi, mardi et jeudi soir de 16h15 à 17h00. La priorité sera portée sur les grands et les moyens. Les petits seront pris ultérieurement : à partir de janvier-février.

Les parents des enfants concernés sont avertis au préalable par l'enseignante de leur enfant, afin de leur expliquer les difficultés qu'il rencontre. Le soutien étant soumis à l'accord des parents : ils devront signer le document qui leur sera, alors, remis en confirmant leur accord ou leur refus.

Par ailleurs, tous les après-midi, il y a décloisonnement c'est-à-dire que les enfants de GS de la classe de Laurence sont répartis en groupes de 6 enfants et vont avec Claudine ou Carine ou Laurence : rotation sur la semaine.

#### **5°) Projet d'école**

Il a été reconduit l'an dernier et contient plusieurs axes et objectifs :

- Améliorer et renforcer la relation et le partenariat auprès des familles à travers différentes actions dont les entretiens individuels avec les parents qui ont débuté au retour des vacances. Et le goûter de rentrée qui a semble-t-il été très apprécié des parents : à reconduire sous cette forme. Une réflexion se fera sur la possibilité d'accueillir ou de faire visiter l'école aux nouveaux parents en fin d'année scolaire (juin ou juillet)
- Renforcer le langage en enrichissant le vocabulaire et les situations de communication
- Enrichir le patrimoine culturel en travaillant de manière transdisciplinaire au moyen de contes et d'albums : travail transdisciplinaire à partir d'albums choisis avec l'école des Grillons
- Amener l'ensemble des enfants à connaître les différentes parties du corps en fin de cycle et les risques liés à l'environnement
- Amener tous les enfants à réfléchir et à résoudre des problèmes simples en fin de cycle
- Mutualisation des jeux avec l'école des Grillons de manière à multiplier et varier les activités de manipulation pour remédier aux difficultés des enfants

En lien avec le premier axe sur la découverte de différents contes et albums traditionnels, nous allons travailler cette année sur différents contes, tels que le bonhomme pain d'épice, le petit chaperon rouge. Concernant la résolution de problèmes, les MS et GS participeront comme chaque année au rallye Maths avec un entraînement préalable.

#### **6°) Activités et spectacles prévus**

- Courseton le 22 novembre au lac de Détrier pour les GS uniquement : les enfants de GS courent 5 minutes autour du lac.
- Film offert par la mairie à la salle polyvalente pour Noël en décembre et (visite du Père Noël : le jeudi 19 décembre)
- Cycle gymnastique au gymnase en avril : nous aurons besoin de beaucoup de parents
- Visite de la médiathèque (4 séances programmées par classe)
- Un spectacle a été proposé uniquement pour les petits par Sonia Grand de la médiathèque où nous sommes rendus le mardi 12 novembre
- Projet de sortie raquettes et luge en janvier et février avec Christophe : en raison des modifications de la réglementation : les sorties ne se feront que si nous obtenons l'autorisation écrite de l'inspection pour valider cette sortie
- Court métrage au cinéma de Pontcharra le jeudi 16 janvier à 9h30 « loups tendres et loufoques »
- Spectacle : « Le petit chaperon rouge » présenté par la compagnie Coline (cf Pierre et le loup l'an dernier) le mardi 28 janvier à la salle polyvalente
- Un cycle de jeux d'opposition au dojo sera sûrement reconduit cette année (MS et GS)
- La « mat s'éclate » : actuellement pour les classes de MS et GS : pas de mat s'éclate à Albertville cette année donc Chambéry ou St Jean de Maurienne

- Cycle piscine : en juin pour les classes de MS et MS-GS et GS : il faudra de nouveaux parents agréés pour accompagner les classes
- Sortie de fin d'année : pas définie

## **7°) Bilan des travaux – sécurité – entretien**

- Travaux réalisés : quelques petits travaux pendant l'été
  - Installation de portes manteaux pour les tabliers de peinture dans l'atelier des classes du haut
  - Installation d'étagères
  - Installation d'un contenant à cartons sur la place de parking « dangereuse » de manière à la condamner et permettre le tri à l'école
- Travaux à effectuer
  - Installation d'un préau : demandé depuis près de 15 ans
  - Protection sous les arbres : barrières pour le moment
  - Vitrifier le plancher de la salle de sieste de Claudine Piat
  - la structure de jeux extérieures a été retirée car elle n'était plus aux normes et en partie détériorée : solution de rechange : nous devons choisir une structure similaire dès que nous aurons le catalogue. Si cela est possible, elle sera installée d'ici les vacances d'avril
  - Nous avons demandé, il y a 1an et demi, d'installer un grillage de protection devant la garderie et le réfectoire : en cas de forte chaleur, il est impossible d'ouvrir pour aérer car cela donne directement sur le parking. De plus, les parents profitent que cela soit ouvert lors du ménage pour rentrer par-là : les travaux sont en cours
  - Installation internet dans le bureau de direction
- Sécurité :

- Les **3 alertes incendies réglementaires seront programmées à différents moments de la journée.**

: La première alerte a eu lieu en octobre.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été mis à jour. Ce fascicule de crise consiste à prévoir tous les risques potentiels auxquels l'école pourrait devoir faire face et les conduites à tenir face à chacun d'eux (évacuation ou confinement). Le premier exercice du PPMS consistant à une alerte intrusion, a été reporté en seconde période pour permettre un temps d'adaptation aux petits en lien avec le plan Vigipirate : alerte intrusion en présence du policier municipal. Le plan Vigipirate est toujours d'actualité, les parents sont donc accueillis à l'entrée du bâtiment comme l'an dernier à l'exception de la classe des PS en raison de la disposition de locaux.

## **9°) Divers**

- **Le sou des écoles « les lutins de la croisette » : Nous remercions les parents du sou des écoles qui chaque année s'investissent au travers de diverses manifestations** afin de permettre des sorties, spectacles, achat de matériel .... pour les enfants de l'école. Une première action consistera en la vente de dessous de plat et de sacs avec les dessins des enfants de l'école. Ensuite, il y aura la participation au marché de Noël avec la vente de gâteaux : nous solliciterons les parents de l'école pour faire des gâteaux et aider le jour du marché (16 décembre).  
Il y aura également une tombola en avril puis le vide-grenier. Et bien sûr la fête de l'école ! Les lutins ont versé un chèque de 2600 euros cette année : nous les en remercions ainsi que tous les parents bénévoles et la mairie qui participent à ces actions. L'an dernier, la subvention des lutins nous a permis de financer la sortie à Moulin guitare.
- **Rappel retards :** Début de l'année beaucoup de retards sont à déplorer surtout à l'accueil des enfants !!!! jusqu'à 15 minutes de retards à l'accueil essentiellement : nous demandons aux parents de bien vouloir respecter les horaires afin de pouvoir rentrer dans les activités de classe plus rapidement mais également pour ne pas faire attendre les enfants qui sont inscrits aux APC.  
**Désormais le portail sera fermé à 8h30 et 13h35 !!!**

Désormais en cas de retard, les enfants seront confiés à la cantine le midi et à la garderie (après appel aux familles avec facturation majorée). Il est à noter que les parents dont les enfants ne fréquentent pas la garderie ni la cantine en temps normal, devront venir chercher leur enfant munis de leur carte d'identité.

- Nous rappelons que l'identité des nouvelles personnes venant chercher des enfants ne sont contrôlées que lorsque nous ne connaissons pas ces personnes et que les parents de l'enfant ne nous ont pas signalé au préalable ce changement (rappel : chaque personne venant chercher un enfant doit être ajoutée sur la liste des personnes autorisées)

- **Nous remercions la mairie de La Rochette pour son investissement auprès des écoles** et ce, tant au niveau du personnel (avec une ATSEM par classe, ce qui devient de plus en plus rare !), qu'au niveau des budgets pour l'achat de matériel mais également pour la coopérative scolaire, ce qui nous permet de faire de nombreux spectacles et de participer à diverses sorties !!!

- **Conditions et modalités d'inscription à la garderie et cantine:**

Inscription permanente ou occasionnelle : inscription au trimestre, ou au mois, ou à la semaine auprès de Lionel TELLIER ou Martine Schaerer, sa secrétaire.

**rappel** : le portail de réservation sur le site internet de la mairie. Pour y avoir accès, il vous faut des codes que vous recevez par mail

Aucune réservation téléphonique ne sera prise en compte. Bureau des associations et du périscolaire : [resa-perisco@orange.fr](mailto:resa-perisco@orange.fr)

Majoration du prix de la cantine et de la garderie (4€ si présence non prévue). En cas de maladie, fournir un certificat médical (1 jour de carence).

*A noter qu'en cas d'oubli d'inscrire votre enfant à la cantine, il est impossible de le rajouter (dernier délai le jeudi matin 8h00)*

**A noter que la capacité maximale en cantine est atteinte (60 enfants) : lorsque la capacité maximale est atteinte, il n'est plus possible d'inscrire des enfants en plus !**

*Fin de séance à 20h15*